

Rapports annuels des Présidents de Commissions

Centre de Ligue Paris Est - Les Lilas
le 15 janvier 2011



COMMISSION DES JEUNES

Patrice BOULAY - Conseiller Sportif Départemental, **Slimane SAOUDI** - Entraîneur Fédéral de Ligue et **Olivier LOCATELLI** - Entraîneur Physique, sous le contrôle de **Yannick QUERE** - Conseiller Technique Sportif et de **Patrick FAVIERE** - Conseiller Technique Régional, avec le concours d'**Eric LAJUGIE** - Conseiller en Développement, ont encore une fois effectué un travail de grande qualité.

Ils ont – pour les premiers – entraîné tout au long de l'année **22** garçons et **6** filles et ont suivi une cinquantaine d'enfants pour préparer l'avenir et permettre à la Ligue de Paris d'obtenir deux beaux titres de Champions de France par équipes **11 ans** à BLOIS chez les filles et les garçons. Un doublé exceptionnel !

Et si nous terminons **5^{ème}** du **Trophée Perrier National 2010** (qui ne prenait en compte que les performances des enfants de 10 à 14 ans), nous le devons en grande partie aux performances de ces enfants de 11 ans : Corentin MOUTET - Constantin BITTOUN-KOUZMINE - Alexis GUEDY et Cécile DE DREUZY - Inès HAMOUTI - Juliette LOLIEE.

La Fédération et la Ligue ont mis en place une évolution **des Clubs Filière Elite** - souhaitée par le nouveau DTN Patrice HAGELAUER : **le Programme Clubs Formateurs** pour accentuer encore la dynamique du travail sportif dans les clubs pour les jeunes de 5 à 12 ans. La volonté est nettement de toucher un plus nombre de clubs dans chaque ligue.

L'effort fait sur la détection et la formation des 5 à 9 ans durant cette saison sportive a commencé à porter ses fruits, nous voyons déjà plus de jeunes filles dans les rassemblements, mais il est possible, en collaboration avec les enseignants de ces jeunes catégories, d'aller encore plus loin dans la qualité des acquis techniques et tactiques.

Bien sur l'entraînement des 12 à 15 ans dans le cadre du **Pôle Espoirs Régional** reste la priorité et la vitrine d'une Ligue. Rien n'est laissé au hasard pour les 10 heureux élus qui bénéficient de l'attention de toute l'équipe technique et du suivi médical et psychologique de pointe mis en place avec le Dr DJAMA, la FFT et la DRDJS.

Enfin, il nous faut saluer les « grands 16/18 ans » ces « apprentis-Pro » qui s'investissent totalement dans ce projet fou, mais au combien exaltant – même si tous n'atteindront pas le niveau de Gaël ou d'Amélie ! Ils font avec l'aide de leurs clubs et de leurs entraîneurs – que ce soit au TCP, au PJB ou au Stade, au CAV, au TC16 ou au LPR et bien sûr à l'INSEP ou au CNE de Roland Garros – des efforts énormes récompensés aux Championnats de France Perrier par 2 places de 1/2 finaliste et 2 places de 1/4 finaliste – en attendant mieux !

Mais il n'y a pas que l'élite. Comme chaque année notre fierté est d'avoir fait jouer environ 300 équipes et plus de 850 jeunes qui ont participé aux Championnats Interclubs. Nous ne pouvons nommer tous les succès, mais nous saluons aussi le plaisir de ces jeunes de 10 ans ou de 15 ans qui ramènent dans leur club le trophée de leur division.

Merci à tous les membres de la Commission des Jeunes, spécialement à Franck BERMOND, Christophe ROGER-VASSELIN, Hervé BRUN et Caroline LAMBERT qui se sont investis dans le suivi de la saisie informatique des résultats des matchs par équipes jeunes.

Nous devons à ce sujet continuer à demander aux clubs d'accentuer leurs efforts de formation interne vers les capitaines et les délégués pour un enregistrement encore plus précis des résultats dans les délais impartis.

Merci aussi à Jean-Loup COIGNARD et Jean-Louis HAILLET pour leur participation et leurs conseils avisés sur tous les sujets abordés dans nos réunions pour le bénéfice de nos jeunes.

Nous nous félicitons aussi du sérieux **du suivi médical** avec le docteur Serge DJAMA et d'une excellente collaboration avec parents et entraîneurs qui est un gage qualité pour la santé et la réussite des jeunes. Nous enregistrons moins de problèmes physiques grâce à cette collaboration et aux trois visites annuelles.

Le **Déca-Tennis** et le **Mini-Tennis en Fête** comme de nombreuses animations réalisées en collaboration avec les Services des Sports de la Mairie de Paris, sont toujours des modèles d'organisation grâce au savoir-faire d'Eric LAJUGIE et de son équipe d'enseignants dévoués auxquels Jacqueline JACQUET – bien que maintenant spécialisée dans le développement du Tennis Féminin – prête toujours son concours apprécié.

Les actions d'implantation du **Tennis à l'Ecole** et la formation des Professeurs des écoles ont aussi été accentuées cette année pour le plaisir de centaines de nouveaux enfants des maternelles ou du primaire.

Le calendrier des tournois Pré-Nationaux, Nationaux et Internationaux des jeunes PARIS et Ile-de-France a été mis en place, en coordination avec les autres ligues, par Jacques FROMONT et les CTR des huit ligues franciliennes.

Merci encore à tous les membres de la Commission des Jeunes pour leur dévouement et leur enthousiasme pour le tennis des jeunes.

Mais à travers toutes ces actions et compétitions, continuons tous à garder un véritable esprit sportif - « **la bonne attitude** » - pour préserver l'avenir de notre sport passion.

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR 2011.

Jacques FROMONT
Président

COMMISSION DES SENIORS

Le fonctionnement

Composition

La commission composée de mesdames Isabelle Cachelot, Audrey Fabian, Corinne Pingusson, Annick Rizzoli et de messieurs Fabien Meuris, Edouard Guéron, Jean Philippe Laurand et Jean Pierre Raviot s'est réunie 3 fois pour l'organisation des championnats de Paris et de la coupe Chapignac.

Chaque responsable de division, pendant le déroulement des compétitions, assure le suivi des rencontres, l'enregistrement des résultats et règle les petits litiges.

L'enregistrement des résultats

La saisie des feuilles de matches des championnats de Paris dans la « gestion sportive » par les clubs a été diversement suivie.

Les clubs qui évoluent dans les premières divisions régionales et nationales se sont impliqués dans la démarche à quelques exceptions près.

95% des clubs entrent leurs résultats, mais les feuilles de matches tardent encore à nous rejoindre dans les temps. un effort est encore à faire dans ce sens, pour faciliter le travail de la commission, pour informer rapidement les clubs qui évoluent dans la même division et qui souhaitent avoir une vision claire des résultats de chacun.

Le système nécessite une grande réactivité car un résultat entré en machine est validé automatiquement au bout de 10 jours, s'il n'a pas été contesté.

Le rôle de la commission est de valider les résultats. Elle ne peut le faire pour l'instant qu'à partir de l'envoi des feuilles de matches « papier » dans les délais prévus (48 heures pour les divisions régionales) la majorité des clubs respectent ces délais. Il y a encore quelques retardataires qui pénalisent tout le monde et leurs joueurs puisque, lors de la clôture du championnat le 21 septembre, nous avons constaté un nombre encore conséquent de feuilles de matches non enregistrées. Alors encore un petit effort !

Le palmarès

La coupe Chapignac

La coupe Chapignac dames suivie et gérée par Annick Rizzoli, elle comporte deux divisions :

La première division comprend 12 clubs répartis en deux poules de six.

C'est le **TC 12 Bercy** qui a remporté la coupe face à ITC 3/2.

4 clubs descendent en 2^{ème} division : AS Dumas Voltaire, Nicolaïte de Chaillot, Banque de France, RTC Joinville.

La deuxième division comprend 15 clubs répartis en trois poules de six (1 exempt par poule).

Le vainqueur est **l'AS Russe** qui a battu le TC XIII 3/2.

4 clubs montent en première division : l'AS Russe, le TC XIII, le TC XI, l'ASCACL.

Au total 27 équipes ont joué cette coupe, en diminution de 5 par rapport à la saison 2009.

La coupe Chapignac messieurs est suivie et gérée par Corinne Pingusson, elle comprend trois divisions :

La première division est constituée de 4 poules de six.

C'est **l'A.S. Dumas Voltaire** qui a remporté la coupe en battant le RTC Joinville 3/2.

4 clubs descendent en deuxième division : L'US Paris 19, le TC XI, le TPXV, l'AS Russe.

La deuxième division comprend 4 poules de six, 22 clubs s'étaient engagés (les poules 621 et 622 avaient un exempt).

Le vainqueur est le **CS Cheminots de Paris** qui l'emporte sur ACTUEL XV par 4/1.

4 clubs montent en 1^{ère} division : le CS Cheminots de Paris, Actuel XV, Babel 7, le CS Ternès.

4 clubs descendent en 3^{ème} division : l'AS Banque de France 2, l'USAC, le TC Lutèce, l'AS Russe 2.

La troisième division comprend 2 poules de 6, 11 clubs y ont participé (la poule 632 avait donc un exempt).

Le vainqueur est **Art et Culture du XVème** qui bat Championnet Sport 4/1.

4 clubs montent en 2^{ème} division : Art et culture du XVème, Championnet Sport, Cercle Féminin de Paris, le TC X 2.

Au total ce sont 57 équipes qui ont participé à la coupe, soit une légère baisse par rapport à 2009 (-2 équipes).

Le championnat de Paris

Le championnat de Paris seniors dames comporte 5 divisions

La division qualificative au championnat de France administrée par Jean Pierre Raviot, comprend 1 poule de 6.

Le titre de champion de Paris et la montée en championnat de France est remporté par le **TCP Joinville**.

2 équipes descendent de championnat de France : l'US Paris 19 et l'ASCBB.

2 équipes descendent en 1^{ère} division : le TC 12 Bercy et l'US Paris 19.

Cette division est considérée comme faisant partie intégrante du championnat de France.

La division Honneur gérée par Isabelle Cachelot comprend une poule de 6.

Elle concerne les équipes II des clubs qui évoluent en championnat de France et dont les équipes ne peuvent pas monter.

Le titre de champion de Paris a été remporté par le **TC 16 (2)**.

La première division administrée par Jean Philippe Laurand, comprend 2 poules de 6.

Le titre de champion de Paris revient au **TC Lutèce** qui l'emporte face au CS CACL 3/2.

2 équipes montent en division qualificative le TC Lutèce et le CS CACL.

4 équipes descendent en 2^{ème} division : le RTC Joinville, le CAV 3, le TC Vaugirard 2 et RNS.

La deuxième division gérée par Audrey Fabian, comprend 4 poules de 6.

Le titre de champion de Paris a été remporté par le **PUC 4** face au TC Paris centre par 4/1.

4 équipes montent en première division : le PUC 4, le TC Paris centre, Actuel 15 et le CFP.

4 équipes descendent en 3^{ème} division : l'US Paris 19 2, l'AS Russe, le CSP 19 et le TPXV.

La troisième division gérée par Edouard Guéron, comprend 3 poules de 6.

Le titre de champion de Paris est revenu au **TC Lutèce 2** qui gagne contre l'ASCBB 3 par 4/1.

3 clubs accèdent à la 2^{ème} division : le TC Lutèce 2, l'ASCBB 3, l'AS Dumas Voltaire et JSE Champéret.

Au total, 64 équipes féminines se sont rencontrées en 2010 (-5 par rapport à 2009).

Le championnat de Paris seniors masculin comporte 8 divisions

Le championnat Honneur qui concerne les équipes 3 et 4 des clubs qui évoluent en championnat de France, a été administré par Isabelle Cachelot, il comporte deux divisions de 6 équipes, cette saison la première division avait un exempt.

En première division c'est le **T.C.P.3** qui remporte le titre de champion de Paris.

En deuxième division c'est le **C.A.V. 3** qui remporte le titre.

La division qualificative au championnat de France a été administrée par Jean Pierre Raviot, elle comprend 2 poules de 6.

Le titre de champion de Paris a été gagné par le **TC Vaugirard** face au C.A.V.2 sur le score de 5/3 et accède au championnat de France 4^{ème} division en battant l'AS Messine 4/1.

1 club descend de championnat de France 4^{ème} division : l'US Paris 19.

4 équipes descendent en 1^{ère} division dont le TC XII Bercy, le Passing club et le TC Lutèce.

La première division est administrée par Jean Philippe Laurand, elle comprend 3 poules de 6.

Le titre de champion de Paris est remporté par **l'ASCBB 2** face au RTC Joinville sur le score de 4/1.

4 équipes montent en division qualificative : le RTC Joinville, le TC13, le TCP Joinville et Femina Sport (l'ASCBB 2 étant bloquée par la descente de championnat de France de l'équipe première).

4 équipes descendent en 2^{ème} division : l'A.S. Paris Country Club, l'A.S. Messine 2, l'USP 19 2, le RTC Joinville 2.

La deuxième division a été gérée par Audrey Fabian, elle comprend 4 poules de 6.

Le titre de champion de Paris est remporté par **le T.C. 12 Bercy 2** face au TC Lutèce 2 6/2.

4 équipes montent en 1^{ère} division : le TC.12 Bercy 2, le TC Lutèce 2, le SCPO, le P.U.C.5.

4 équipes descendent en 3^{ème} division : le CS Ternes, le TC Paris centre, le Polo de Paris 2, l'ASPTT Paris.

La troisième division a été administrée par Edouard Guéron, elle comporte 4 poules de 6.

Le titre de champion de Paris a été remporté par **le R.C.F** face à Championnet Sport 2 3/2.

4 équipes montent en 2^{ème} division : Le RCF, Championnet Sport 2, AS. Messine 4, La Salésienne de Paris XVII.

4 équipes descendent en 4^{ème} division : l'International TC 2, TC Paris Centre 2, le CSM 20^{ème} 2, Match point.

La quatrième division a été gérée par Fabien Meuris elle comprend 4 poules de 6.

Le titre de champion de Paris a été attribué à **l'Axa Sport Loisirs 2** qui a battu le C.F.P 2 3/2.

4 équipes montent en 3^{ème} division : Axa Sport Loisirs 2, C.F.P. 2, CAPN Tennis, Actuel XV.

4 équipes descendent en 5^{ème} division : les Ailes de St. Fargeau, le CS Cheminots de Paris 2 le TC XI 2, l'ASCE Tennis 2.

La cinquième division a été administrée par Fabien Meuris, elle comprend 4 poules de 6, cette saison 21 équipes étaient engagées, il y avait donc 3 exempts.

Le titre a été remporté par **le TC Plaine Monceau-Batignolles** par le score de 3/2 face à l'ASDV 1.

4 équipes montent en 4^{ème} division : le TCPMB, l'ASDV, le SC 9^{ème}, l'ASPTT 3.

Au total 132 équipes masculines se sont rencontrées (-2 par rapport à 2009).

Important : les clubs qui montent et qui descendent sont indiqués à titre indicatif. Ils sont fonction des résultats de l'année. Ils pourraient être différents dans le championnat 2011 suivant le nombre d'équipes engagées, la création de la division excellence....

Nouveautés 2011 chez les messieurs

La division qualificative aux championnats de France

Cette division ne comprendra plus que les clubs susceptibles de monter en championnat de France.

Création de la division Excellence

Cette division sera réservée aux équipes 2 des clubs qui évoluent en championnat de France et qui ne peuvent pas monter.

Rappel important pour les capitaines :

C'est l'équipe qui reçoit qui entre la feuille de matche dans la « gestion sportive » quel que soit le résultat de la rencontre.

En division qualificative (DQDN 4) c'est le juge-arbitre de la rencontre qui rentre les résultats dans la G.S.

Rappel pour les réclamations

Tout litige, pour être pris en compte, devra faire l'objet d'une réclamation inscrite sur la feuille de matche ou envoyée dans les délais réglementaires à la Ligue. Seules les réclamations écrites sont prises en compte. Ce travail est mené conjointement avec la commission d'arbitrage.

Je remercie les membres de la commission pour leur engagement et leur dévouement au service de la compétition régionale et Jean-Christophe Aubart pour son écoute attentive.

Nous vous souhaitons de belles rencontres pour 2011.

Jean-Pierre RAVIOT
Président

COMMISSION D'ARBITRAGE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je profite de l'occasion de cette Assemblée Générale pour vous présenter les différentes actions mises en place dans le cadre de cette Commission pour la saison 2011.

a) Championnat de France par Equipes (Qualificatif au Championnat de France et National)

La Commission d'arbitrage tient à remercier une nouvelle fois tous les dirigeants de clubs d'avoir mis à disposition, comme le stipule le règlement fédéral, un certain nombre d'officiels pour que les rencontres de championnats de France par équipes soient bien jugé arbitrées.

Une réunion a eu lieu le Mardi 04 Janvier avec les délégués d'arbitrage ainsi que les Présidents de clubs concernés afin de leur annoncer qu'à partir de la saison 2011 la Commission Fédérale d'Arbitrage manifeste la volonté de faire arbitrer toutes les parties des interclubs de division nationale 1B féminine et masculine par des arbitres ayant au moins la qualification A2. Ils ont également été informés du nouveau format de matchs avec le no ad et le super tiebreak au 3^{ème} set pour les doubles. Les autres divisions seront arbitrées par des officiels de niveau A1 ou plus.

Au niveau de la 1^{ère} division nationale 1B, nous vous rappelons que dans toutes les parties de simple uniquement, les balles doivent être changées au début de la 3^{ème} manche.

Le niveau de jeu pratiqué étant de plus en plus élevé, il est donc important qu'un arbitrage de qualité soit au rendez-vous.

Pour nous permettre d'atteindre tous ensemble cet objectif, les formations se dérouleront en début d'année afin d'aider les clubs à mettre en place des plans d'actions à la découverte et à la formation de l'arbitrage.

A noter une grande nouveauté cette année, tous les résultats des championnats de France par équipes et qualificatifs aux championnats de France devront être remplis par les juges-arbitres dans la gestion sportive et non plus par le club qui recevait.

Une formation à la gestion sportive sera donnée à tous les JAE début Avril.

b) Formations

Juge Arbitres :

Nous avons commencé les formations des officiels début octobre et nous débiterons les examens en février.

L'examen de **JAE 1** a eu lieu fin novembre et a été effectué en commun avec les ligues franciliennes.

Comme l'année précédente, un 2^{ème} examen toujours en commun, aura lieu le samedi 19 mars 2011 afin de promouvoir le JAE dans les différents clubs et de donner une chance supplémentaire aux différents candidats.

Seuls les candidats ayant échoué à la partie pratique (feuille de match) lors du 1^{er} examen seront autorisés à repasser l'épreuve lors du 2^{ème} examen.

Un module de Juge Arbitre de rencontres par équipes sera reconduit cette année dans le cursus de formation des initiateurs afin de pouvoir relancer le juge-arbitrage dans les clubs. Les initiateurs devront juger arbitrer une rencontre un samedi ou un dimanche afin que le diplôme leur soit validé.

L'examen de JAT 1 aura lieu aussi en commun avec les ligues franciliennes.

Le travail de la Coordination Francilienne continue à bien fonctionner.

Les formations débuteront en janvier et l'examen se déroulera le dimanche 03 avril à 9h30 au Stade Roland Garros.

L'examen de JAT 1 sera préparé par la ligue du Val d'Oise.

L'examen sera présenté à la prochaine réunion de la Coordination francilienne afin de le finaliser. Des séances d'AEI seront mises en place dans la formation afin de familiariser les différents candidats à ce logiciel qui deviendra obligatoire pour les clubs.

Les formations se passeront au Centre de Ligue de Paris Ouest au Tir aux Pigeons.

Comme les années précédentes les examens de JAT 1 et de JAT 2 se dérouleront sous forme de 4 modules :

Module 1 : Règles de jeu et règlements administratifs et sportifs

Module 2 : Etats de résultats et poules

Module 3 : Tableaux

Module 4 : Découpage

Les formations se passeront au Centre de Ligue Paris Ouest du Tir aux Pigeons

Arbitres

Les formations concernant l'arbitrage commenceront mi-janvier avec des parties théoriques et des parties pratiques qui se passeront dans notre centre de Ligue de l'Ouest au Tir aux Pigeons et sur le site de l'Est Porte des Lilas.

Nous demandons à tous les clubs de nous envoyer le maximum de candidats à ces formations car l'arbitrage fait partie de la compétition.

c) Championnats de Paris Individuels

Nouveauté : afin de sensibiliser les jeunes à l'arbitrage et peut être de susciter de nouvelles vocations, il a été proposé que les 11/12 ans, participant aux championnats de Paris individuels, assurent l'arbitrage d'une partie avant de disputer leur match.

Les modalités d'application seront déterminées ultérieurement.

En cas de réussite, cette expérience sera étendue à d'autres catégories de jeunes les saisons suivantes.

Nous comptons sur vous dirigeants, enseignants, pour relayer cette information auprès de vos jeunes.

d) Trophée des jeunes arbitres 2011

Ce nouveau concept élaboré l'année dernière, sera reconduit cette année et sera composé d'une formation théorique et pratique ainsi que d'une visite du Tennisium.

Le Trophée national de l'arbitrage s'adresse en priorité aux jeunes de 15/16 ans et, en fonction des places disponibles, aux 13/14 ans.

Nous encourageons tous les clubs à nous envoyer des jeunes pour ce trophée des jeunes arbitres.

e) Promotion Arbitrage

- Afin de promouvoir l'arbitrage au sein des jeunes nés entre 1992 et 1995, la Fédération demande à toutes les ligues Franciliennes de sélectionner quelques jeunes officiels afin de les mettre en situation réelle de juges de lignes lors d'un tournoi international (Open Gaz de France à Coubertin).

Nous avons proposé 1 jeune cette année.

Le candidat a été sélectionné suite à son rapport d'activité de la saison. Il sera pris en charge pendant toute la durée des deux jours de qualifications et une carte d'accréditation lui sera fournie pendant toute la durée du tournoi.

- Pour la saison 2010, la commission mettra en place de nouveau un calendrier des principales compétitions sur le site internet afin que chaque officiel puisse aller vers les différents clubs pour arbitrer.

- Cette année la Commission va mettre en place pour la 4^{ème} année consécutive un suivi d'arbitrage pour tous les officiels qui officieront lors des prochains internationaux de France. Ces arbitres devront choisir un plan d'action pour promouvoir l'arbitrage au niveau de la ligue. Les 4 actions sont les suivantes:

- a) Encadrer tout au long de l'année un arbitre pour le trophée national Seniors de l'Arbitrage,
- b) Encadrer tout au long de l'année un arbitre pour le trophée national de l'Arbitrage,
- c) Encadrer tout au long de l'année un arbitre pour passer la qualification d'arbitre A3,
- d) Encadrer tout au long de l'année un arbitre pour passer la qualification supérieure (Arbitre n'ayant pas de qualification vers la qualification d'A1 et Arbitre A1 vers qualification A2).

f) Journée de l'arbitrage

Afin de resserrer les liens entre tous les officiels de l'arbitrage, de les informer des changements de techniques et des règlements, la Commission va organiser une 3^{ème} journée de l'arbitrage dans le nouveau stade de Ligue de l'Est.

Une date sera fixée ultérieurement.

C'est une journée qui se veut un moment de discussions et d'échanges sous forme de groupes de réflexion.

g) Clubs juniors

En collaboration avec Eric LAJUGIE, la commission d'arbitrage va mettre en place pour la sixième année consécutive une action visant à sensibiliser les plus jeunes à ce rôle.

Cette action sera ciblée vers tous les enfants participant au « Tournoi Club Junior » qui avaient déjà arbitré au minimum 4 matchs.

Cette journée festive sur l'arbitrage sera organisée au printemps (couleur verte).

Les jeunes qui participeront à cette journée et qui auront réussi un test de connaissance sur l'arbitrage se verront attribuer la qualification « d'Arbitre Club Junior ». Un petit insigne leur sera donné.

Cette qualification sera officielle pour la Ligue de Paris et elle leur donnera la possibilité d'arbitrer les parties qui se dérouleront dans leur propre club.

h) Tournois

Nous avons organisé début décembre une réunion de recyclage pour tous les JAT 1 et JAT 2 car nous vous rappelons qu'un recyclage est obligatoire tous les deux ans comme le stipule « l'article 16 bis » des règlements sportifs afin de confirmer les qualifications de tous les officiels.

Or nous avons été déçus par le faible nombre de participants. La Commission d'arbitrage va refaire une deuxième séance de recyclage pour les officiels le samedi 23 Janvier 2011. Nous demandons aux Présidents de clubs de nous envoyer tous leurs officiels à cette réunion car sinon nous serons dans l'obligation de leur retirer leur qualification de juge –arbitre et donc ils ne pourront exercer leur fonction de juge arbitre dans les clubs.

Nous demandons également aux dirigeants de clubs de bien vouloir envoyer tous leurs juges-arbitres à nos formations d'AEI (Application des Epreuves Individuelles) car depuis le 01 octobre 2010, suivant les directives fédérales, les homologations de tournois ne sont accordées qu'en cas d'application de l'AEI par les juges-arbitres qui l'attestent par écrit.

La Commission rappelle l'importance de ce logiciel pour les classements intermédiaires qui seront publiés 2 fois dans l'année et surtout pour la bonne tenue des tableaux.

Une mise à niveau sous forme d'atelier sera organisée lors de la troisième journée d'arbitrage de la Ligue de Paris.

Il est à noter que le contrôle des tableaux et états de résultats sera grandement facilité avec la mise en place progressive de l'Application des Epreuves Individuelles.

i) Le juge-arbitre qui participe à son tournoi en tant que joueur

Lorsque le Juge-Arbitre prend lui même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un juge-arbitre suppléant qualifié, et compétent conformément aux prescriptions de l'article 17. Il sera chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses parties (Art 20 alinéa 5).

Bien qu'aucune interdiction n'apparaisse sur ce sujet, dans le manuel « statuts et règlements », la Commission d'arbitrage recommande au juge-arbitre qui dirige un tournoi de ne participer à aucune épreuve de ce même tournoi.

Dans le cas où il participerait néanmoins à une épreuve, il doit être clairement indiqué le nom du juge-arbitre adjoint présent qui juge-arbitrera les parties durant son ou ses matches.

j) AEI (Application des Epreuves Individuelles)

2010 fera date dans la modernisation de l'organisation de la compétition. En effet, après 4 années de rodage, l'Application fédérale des Epreuves Individuelles mise à la disposition des JAT gracieusement est maintenant opérationnelle et permet un gain de temps et une plus grande fiabilité dans l'organisation des tournois.

La remontée des résultats du tournoi dans le palmarès du joueur se fait dans les huit jours après la fin de celui-ci sans ressaisie, ce qui a permis de réduire le nombre d'erreurs de façon très significative.

Grâce à ce logiciel, nous vous rappelons que cette année il n'y a eu que 229 joueurs et joueuses rectifiés au plan national, contre 594 la saison dernière.

Comme vous pouvez le constater, les demandes ont nettement diminué notamment grâce à la prise en compte des matches par l'AEI et la Gestion Sportive et par la consultation pratiquement en temps réel des résultats sur l'espace du licencié. Tout cela permet aux compétiteurs de réagir plus vite auprès de nous et de corriger une erreur ou une omission.

De plus, la multiplication des classements intermédiaires au cours de la saison, la suppression de la licence papier, la demande des compétiteurs pour une réactivité plus importante dans la remontée des résultats sont autant d'arguments qui militent pour une utilisation du logiciel fédéral.

Des formations ont été organisées cet automne par la Commission Régionale d'Arbitrage afin d'aguerrir les juges arbitres à l'utilisation du logiciel. D'autres formations seront programmées au mois de mars 2011. Un calendrier est en préparation et vous sera communiqué ultérieurement.

En 2009 : 47 % des tournois de Paris ont été gérés avec le logiciel AEI.

En 2010 : 88 % des tournois de Paris ont été gérés avec le logiciel AEI.

En 2011 : 100 % des tournois de Paris devront être gérés avec le logiciel AEI.

Toutes les informations seront notées sur le site internet dans la rubrique arbitrage.

k) Charte Arbitrage Clubs Elite

La Commission d'arbitrage souhaite mettre en place une charte d'arbitrage pour les clubs élites de la Ligue de Paris car le Trophée national Perrier comporte cette année un challenge arbitrage qui rapporte des points à la Ligue.

Nos souhaits pour 2011 :

La Commission d'Arbitrage souhaiterait de nouveau insister sur les points suivants :

- Revaloriser au sein des clubs le rôle du délégué à l'arbitrage qui doit être le relais de proximité de la commission dans son action de promotion et de suivi, afin d'assurer la formation de l'arbitrage dans les clubs.

- Soutenir et guider les nouveaux arbitres dans le cadre des « clubs juniors » et des écoles de tennis avec l'aide des directeurs sportifs et des enseignants ; encadrer et conseiller les nouveaux juges-arbitres lors de leurs premières rencontres ou leurs premiers tournois.
- Organiser des séances de mise à niveau avec plus de pratique.

En conclusion nous vous rappelons que la Commission d'Arbitrage est à votre disposition pour organiser des réunions dans vos clubs afin de motiver vos membres sur ces fonctions passionnantes.

Pour terminer je tiens à remercier tous les membres de la Commission d'arbitrage et tous les permanents de la Ligue, notamment Malorie DELPIERRE, pour le travail effectué durant l'année.

Nicolas LAMBERT
Président

COMMISSION DES SENIORS PLUS

Les compétitions des Championnats de Paris Individuels et par Equipes nous ont permis de sélectionner des participants aux Championnats de France 2010 et nous ont apporté de très bons résultats pour notre Ligue. Félicitations à tous.

CHAMPIONNATS DE PARIS INDIVIDUELS 2010

DAMES

35 ans	Anne ROLLAND (C.A.V.)
40 ans	Valérie VERNET LE DROFF (SF)
45 ans	Marie-Christine CALLEJA (LPR)
50 ans	Isabelle BILLARD (CAV)
55 ans	Nathalie BARRIERE FUCHS (LPR)
60 ans	Sylvie CHAMBRE (C.A.V.)
65 ans	Sylvie GALFARD (LPR)
70 ans	Inger DELAMARRE (AFTS +)
75 ans	

MESSIEURS

Slimane SAOUDI (C.A.V.)
Jacques MOERS (LPR)
Franck FEVRIER (US METRO)
Bruno BACROT (AS MESSINE)
Franck BOYER (SF)
Philippe LECOMTE (SF)
Patrice BEUST (C.A.V.)
Michel LECLERQ (TCP)
Roland VANACKERE (AFTS +)

A noter que les Championnats de Paris 2011 sont reconduits sur les courts du C.A.V du 25 avril au 20 mai 2011.

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS 2010

Vainqueurs en Simples :	- F. FEVRIER	- M45
	- P. BEUST	- M65
	- M. LECLERCQ	- M70
Vainqueurs en Doubles :	- J. MOERS	- M40
	- P. BEUST	- M65
	- P. PROISY/J-L. HAILLET	- M55

GRANDS PRIX SENIORS PLUS 2010 – D60, 65, 70 et M60, 65, 70

2 titres en Messieurs 65 :	- P. BEUST
Messieurs 70 :	- M. LECLERCQ
Bons résultats de :	- S. GALFARD KRISTEN 3 ^{ème} en D65
	- I. DELAMARRE 4 ^{ème} en D70
	- E. LOLIEE et M. BERGES 6 ^{ème} en M65
	- PH. LECOMTE 3 ^{ème} en M60

CHAMPIONNATS DE PARIS PAR EQUIPES 2010

DAMES

35 ans Pré-nat	FEMINA SPORT
1 ^{ère} Div	AMICALE MANIN SP
2 ^{ème} Div	-
3 ^{ème} Div	-

MESSIEURS

US METRO TRANSPORTS
PARIS JEAN BOUIN
FEMINA SPORT
RTC JOINVILLE (2)

45 ans Pré-nat	L.P.R
1 ^{ère} Div	PCC
2 ^{ème} Div	-

TCP
AS MESSINE
FRATERNEL TC 19

55 ans	Pré-nat 1 ^{ère} Div	L.P.R ASC BB	RCF AS MESSINE (2)
65 ans	Pré-nat 1 ^{ère} Div -	-	TCP AS CBB

CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR EQUIPES 2010

4 titres : LPR en D45,
TCP en M65

+ les D65 et D70 en COUPE DE FRANCE INTERLIGUES

Sans oublier les finalistes : - le C.A.V en D45, le SF en M35 et le TCP en M45

Au total une belle moisson cette année encore, pour la Ligue de Paris.

Bravo à tous.

L'organisation des Championnats de Paris par équipes nécessite une certaine rigueur du fait :

- du changement catégoriel inéluctable des joueuses et joueurs,
- du poids des équipes,
- du nombre d'équipes à qualifier pour le Championnat de France,
- des résultats de la saison précédente,
- des engagements de chaque club,
- du choix d'une numérotation adaptée pour éviter la réception conjointe de 2 équipes d'un club,
- des dates de qualification imposées par la FFT,
- des congés scolaires (à éviter).

Afin de maîtriser au mieux tous ces paramètres nous devons recevoir les renseignements nécessaires à une date précisée pour chaque Championnat.

Cependant celle-ci n'est pas toujours respectée, ce qui oblige à reporter la finalisation de nos travaux et à inscrire leur résultat à une date de plus en plus rapprochée du début des Championnats alors que nos prévisions de parution sur le site sont d'environ un mois plus tôt.

Un effort de tous est indispensable pour éviter les problèmes que provoquent les réunions de la Commission non programmées.

Vous aurez ainsi remarqué que pour la saison 2011, des modifications de dernière heure sont intervenues dans quelques divisions conséquemment à ces retards d'engagements ou de renseignements.

Enfin, nous vous rappelons que tous les courriers de la Commission : règlements, guide des capitaines, proposition d'engagement, calendrier, compositions des poules et divisions, palmarès, sont inscrits sur le site de la Ligue – Rubrique – Seniors Plus – Championnats, sans autre courrier postal.

En retour vous devez inscrire sur le site FFT-Gestion Sportive, vos résultats et nous adresser les feuilles de match Rose et Bleue pour validation.

A ce sujet, 70% des feuilles de match ne sont pas transcrites correctement. Il faut absolument que les clubs « forment » les capitaines pour une rédaction conforme aux résultats en évitant :

- d'utiliser la colonne 4 (sauf wo),
- des scores inversés,
- de fausses licences,
- des erreurs de classement,

- des positionnements non respectés de l'équipe qui reçoit.

Nous recevrons également par courrier postal vos engagements d'équipes ou d'individuels aux dates indiquées avec leur montant.

CHAMPIONNAT DU MONDE

A ANTALYA (Turquie) de 60 à 80 ans. Bonne tenue pour l'ensemble des Français dont plusieurs Parisiens.

Soulignons la 2^{ème} place de l'équipe M65 avec P. BEUST, M. BERGES, E. LOLIEE médaillés d'Argent.

Les 35-55 ans se rendront en Nouvelle Zélande en Mars prochain.

La Commission Fédérale tient à préciser les critères de sélection des équipes de France. Elle est faite par la CSFP et soumise pour validation au Bureau Fédéral.

- 1) Le Champion de France est obligatoirement sélectionné,
- 2) Ensuite sans ordre de priorité : le classement, le palmarès, le potentiel en double, le comportement, la place obtenue en Championnat de France, l'aptitude à jouer sur telle ou telle surface, la capacité à s'intégrer dans un groupe.

Il s'agit d'une vraie sélection qui tient compte de plusieurs paramètres.

Le Capitaine est responsable de l'équipe et de la participation des joueurs durant la compétition.

STATISTIQUES

La Ligue de Paris conserve sa 1^{ère} place par le nombre d'équipes qualifiées en Championnat de France et interligues chez les Seniors Plus = 20.

La 2^{ème} Ligue Midi Pyrénées en présente 17, les autres Ligues 15 et moins.

Nos remerciements à tous les membres de la Commission (Mirei FARMAN, M. ARMAND, F. BERGERON, J. CARLIER, JM. JAQUOT, H.GUILLEMAUD) pour leur assiduité à nos réunions et leur efficacité ainsi qu'aux permanents de la Ligue qui nous apportent l'aide complémentaire nécessaire, le tout dans une ambiance amicale.

A votre disposition pour tous autres renseignements.

Roger DUPONT
Président

COMMISSION DU TENNIS FEMININ

Voici le bilan des actions et des rendez vous sportifs menés par notre commission durant l'année 2009/2010 et qui s'adressent plus particulièrement au Tennis féminin « Loisir ».

Les Raquettes FFT

Cette épreuve féminine par équipes organisée par la Fédération Française de Tennis est réservée aux joueuses NC, 40, 30/5.

La participation d'une ou deux jeune(s) fille(s) non classée(s) âgée(s) de 15 à 18 ans est possible.

Son organisation reste identique aux années précédentes :

- une phase club (Février – Avril)
- une phase Régionale (Mai – Juillet)
- une phase Interrégionale (Septembre – Octobre)
- une phase Nationale (Fin octobre)

Une équipe comprend 4 joueuses (2 joueuses de simple et 2 joueuses de double).

Pour l'année 2009/2010, 15 équipes de notre Ligue se sont engagées.

La finale de la phase Régionale s'est déroulée le Dimanche 13 juin 2010 au Centre de Ligue Paris Ouest – Tir aux Pigeons.

Les 4 meilleures équipes parisiennes ont été :

- AS DUMAS VOLTAIRE
- LAGARDERE PARIS RACING
- STADE FRANÇAIS
- TC VAUGIRARD

L'équipe du LAGARDERE PARIS RACING a remporté la victoire et a pu ainsi accéder à la phase interrégionale les 2 et 3 octobre 2010 à Aix les Bains (Ligue du Dauphiné Savoie).

Succès de nos parisiennes qui ont empoché leur billet pour participer à la phase Finale Nationale à Cannes des 23 et 24 octobre 2010.

Huit Ligues étaient présentes (Val de Marne, Lyonnais, Paris, Champagne, Normandie, Yvelines, CBBL, Corse).

La victoire Finale du Lawn Tennis Saint Mandé (VDM) est venue clôturer cette 14^{ème} édition des Raquettes FFT.

Nos parisiennes sont montées sur le podium avec une troisième place bien méritée.

Bravo aux joueuses et leur capitaine Agnès LENGEREAU.

Tournoi de Double Dames « LES PARISIENNES »

Pour sa septième édition ce tournoi de double organisé par la Ligue de Paris reste stable quant à la participation des clubs.

Cette compétition s'adresse aux joueuses NC, 4^{ème} Série, 30 inclus.

- une ou deux équipes par club.

Les clubs sont regroupés par secteur et les matches se déroulent sous forme de poules de 4 équipes.

- 1^{ère} phase : Novembre-Décembre
- 2^{ème} Phase : Janvier-Février

- Phase Finale: Début Avril

Cette année 42 équipes se sont affrontées.

La Phase Finale s'est déroulée le dimanche 11 Avril 2010 avec les 4 clubs qualifiés :

- LAGARDERE PARIS RACING
- PARIS JEAN BOUIN
- PUC
- UA CHANTIER

Vainqueur : UA CHANTIER élimine en Finale le LAGARDERE PARIS RACING.

Un grand merci à Corinne PINGUSSON juge-arbitre de cette compétition de double.

Open GDF Suez

A l'occasion du 18^{ème} Open GDF Suez du 8 au 14 février 2010 au Stade Pierre de Coubertin, la Ligue sous l'égide de sa Commission Féminine a organisé le mardi 9 Février 2010 en partenariat avec les Ligues des Yvelines et Val d'Oise, un colloque intitulé « Le Tennis Féminin à travers les âges » au Tennisium de Roland Garros.

Après le discours de bienvenue du Président Hughes CAVALLIN et de Patricia FROISSART, Présidente de la Ligue du Val d'Oise, trois thèmes ont été abordés :

- La mode de 1860 à 1930 (Jean-Loup COIGNARD et Jean-Michel PETER)
- Le matériel : La Raquette du Jeu de Paume à nos jours (Mickaël GUITTARD)
- La technique (Odile de ROUBIN)

La matinée se terminait par un copieux buffet et une invitation offerte à chaque femme pour assister aux matchs de l'Open GDF Suez.

Journée du Tennis Féminin – Animation de rentrée

Pour sa 6^{ème} année consécutive, la Ligue et la Commission Féminine, en partenariat avec l'APSAP-VP, ont organisé une journée d'animation réservée à toutes les femmes dirigeantes, enseignantes, juge-arbitres mais aussi aux joueuses de loisir des clubs parisiens.

Cet événement de rentrée a eu lieu le dimanche 17 octobre 2010 sur le site du stade Jean Diximier de l'APSAP-VP.

Animations proposées :

- Double surprise sur terrain normal
- Double surprise sur terrain évolutif
- Pétanque
- Entraînement par Maurice (moniteur de l'APSAP)

Les joueuses les plus chanceuses ont bénéficié d'un massage offert par l'APSAP.

Les tee-shirts remis à chaque participante, les trophées remis aux vainqueurs de chaque compétition et les lots étaient offerts par la Ligue.

- Gagnante pour toutes les épreuves – Trophée remis à Chantal PIOT (AFTS +)
- Gagnante du Double sur terrain évolutif – Trophée remis à Delphine MARLY (CFP)
- Gagnante du Double sur terrain normal – Trophée remis à Joselyne MOREAU (USAC)

Grand succès de ce rendez-vous qui encore une fois a rassemblé 80 participantes.

Un grand merci à toute l'équipe des enseignants et bénévoles de l'APSAP pour l'excellente organisation et réussite de cette journée.

Alors « Vivement l'année prochaine !!! »

Objectif pour 2011

- Mieux faire connaître les Raquettes FFT qui, au niveau national, rassemblent 7400 femmes et impliquer davantage les responsables du Tennis Féminin des clubs et les enseignants qui s'occupent des cours adultes.

- Fidéliser les femmes dans les clubs ainsi que les jeunes filles en réfléchissant sur d'autres actions attractives pour les inciter à continuer la pratique du tennis « Loisir » ou compétitif.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres de la Commission féminine pour leur travail d'équipe, leur compétence et leur amitié.

Un grand merci à tous les permanents de la Ligue et tout particulièrement à Jean-Christophe AUBART.

Meilleurs vœux pour 2011 à tous et une très bonne année sportive.

Jacqueline JACQUET
Présidente

COMMISSION DU TENNIS ENTREPRISE

Un seul hêtre nous manque.....

Lors de la clôture de la saison 2009, j'avais pu titrer le compte rendu d'activité :

« L'entreprise touchée par la crise »

En effet, nous avons subi une baisse sensible du nombre d'équipes engagées, mais la conquête de son 18^{ème} titre national consécutif par l'US Metro permettait de présenter une vitrine alléchante. Or, cette année, une panne du métro, victime d'une crise d'adolescence pour l'anniversaire de son passage à l'âge adulte, nous prive de notre cerise traditionnelle sur le gâteau.

Ce serait mentir que d'affirmer que l'absence d'équipe parisienne lors des finales des Championnats et Coupes à Deauville ait arraché des larmes de regret à nos victimes de la France profonde. Leur soulagement aura été de courte durée et je leur donne rendez-vous l'année prochaine pour la reprise d'une activité normale.

Cependant, la chute passagère des feuilles de l'arbre qui cachait la forêt, ne doit pas occulter la permanence des activités sportives des autres équipes.

Lors des Championnats d'Hiver et de Printemps, 36 clubs (27) ou sections (9) engagent un nombre important d'équipes.

Aucune défection par rapport à l'année dernière dans nos Championnats de Ligue :

- Hiver	:	83 équipes	☛	21 féminines	☛	62 masculines
- Printemps	:	82 équipes	☛	16 féminines	☛	66 masculines

Auxquelles il faut ajouter les 5 équipes engagées dans les Championnats de France de 1^{ère} ou 2^{ème} division féminines (3) et masculines (2).

Par contre, nous avons subi une hécatombe dans l'organisation des phases qualificatives des Coupes de France ou Francilienne, réservées aux joueuses et joueurs classés en 4^{ème} Série ou NC ; alors que ces derniers devraient être la cible privilégiée des compétitions ouvertes à ceux qui n'ont pas leur place dans des épreuves plus huppées.

COUPES	2010	2009	PERTE
Masculines	6	18	-12
Mixte	4	8	-4
Féminine	8	12	-4
TOTAL	18	38	-20

Malheureusement, pour ces phases qualificatives, nous devons nous plier aux formats de jeu fédéraux, privilégiant le jeu de double, ce qui n'est pas du goût des participants. Leur travail ne leur permettant pas de s'engager dans des tournois, ils aimeraient que le temps pris sur leurs loisirs leur permette de glaner quelques petits points pour leur sacro-saint petit classement.

Yves LANDRY
Président

COMMISSION CLASSEMENT

Nouvelles règles pour le calcul des classements à venir

Cette année, la Commission fédérale de classement ne modifie pas les règles d'attribution de points pour le calcul du classement, règles qui donnent toute satisfaction.

En particulier, l'application d'une sanction plus importante en cas de WO nombreux a permis de réduire de manière sensible le nombre de WO dans les compétitions.

Par contre, l'algorithme de calcul sera modifié de manière transparente pour le compétiteur.

L'ancien système nécessitait de réunir 2 conditions pour pouvoir monter au classement.

Il fallait dans un premier temps avoir un nombre minimum de points pour pouvoir prétendre monter au classement supérieur, puis une fois proposé à ce classement, il était nécessaire d'avoir un nombre minimum de points pour pouvoir se maintenir, et ce à chaque tour de calcul jusqu'à stabilisation des classements de tous les compétiteurs.

Désormais, l'ordinateur proposera directement le joueur au classement maximum qu'il peut atteindre et regardera si le joueur dispose d'assez de points pour se maintenir. Si oui, le joueur se verra attribuer ce classement calculé. Sinon, l'ordinateur regardera si le joueur se maintient au classement inférieur et ainsi de suite.

Principe de calcul : un joueur ne peut monter plus haut que d'un échelon au-dessus du classement d'origine de tous ceux qu'il a battus ou, si ce meilleur classement est en 4^{ème} série, de deux échelons au-dessus (s'il n'a battu que des joueurs moins bien classés que lui, il ne pourra alors monter plus haut que d'un échelon ou, si ce dernier est en 4^{ème} série, de deux échelons au-dessus).

Une fois ce classement calculé, il pourra y avoir harmonisation et éventuellement descente d'un classement si le joueur a plus de 5 WO.

La simulation effectuée pour le classement qui vient de sortir montre qu'il n'y a quasiment pas d'écart avec la méthode actuelle. L'avantage est dans la disparition des « anomalies », peu fréquentes, rencontrées par des joueurs qui étaient descendus d'un classement au cours des divers tours de calcul, qui n'avaient pas assez de points pour remonter mais possédaient assez de points pour se maintenir à leur classement d'origine.

Bilan des classements 2011 – Ligue de PARIS

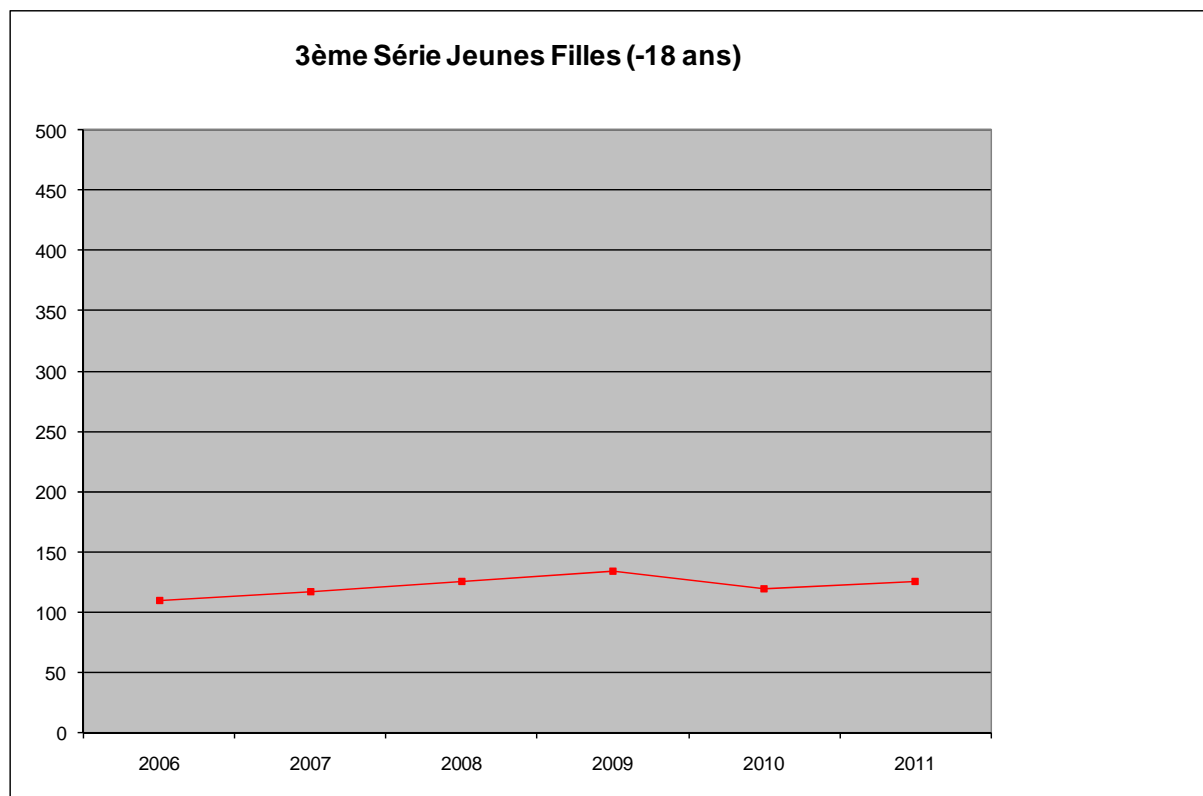
On ne peut que se féliciter chaque année des améliorations de la saisie et du contrôle des matchs. La Ligue de Paris a battu à nouveau son record : 10 réclamations, dont seules 4 étaient recevables et ont été rectifiées fin Novembre.

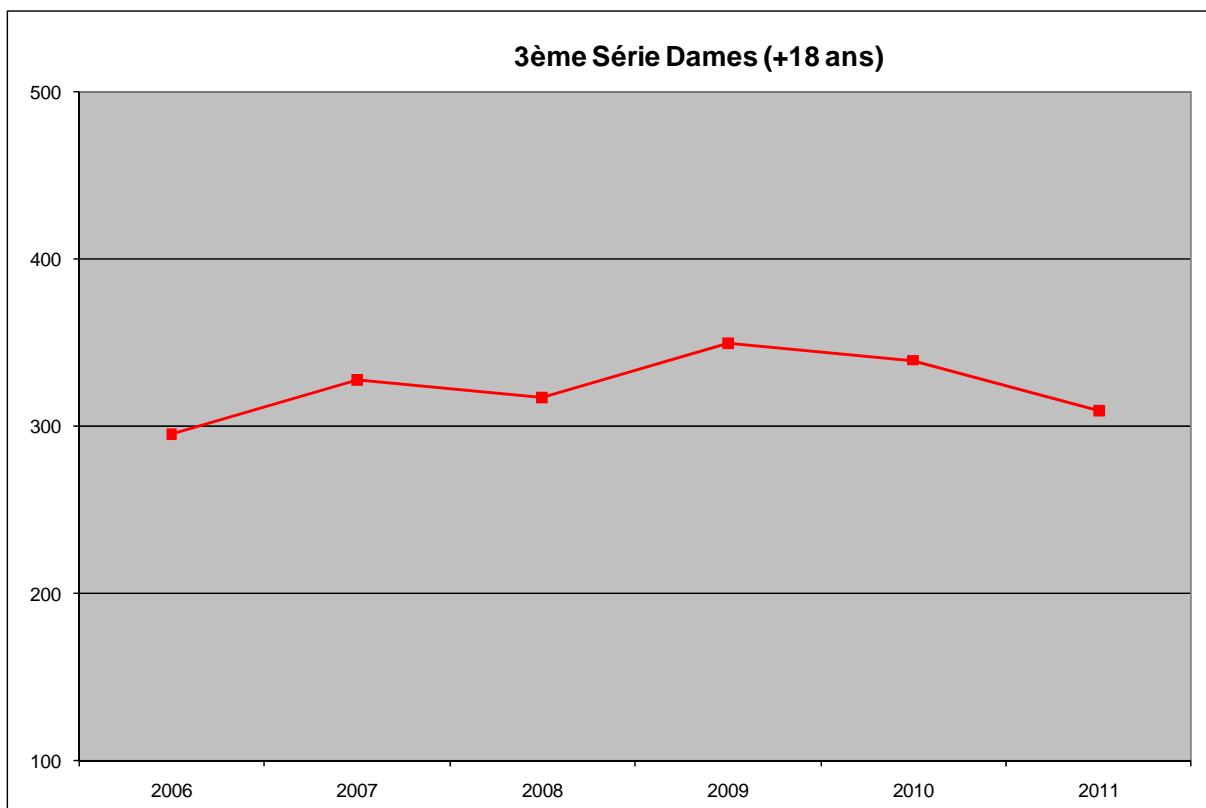
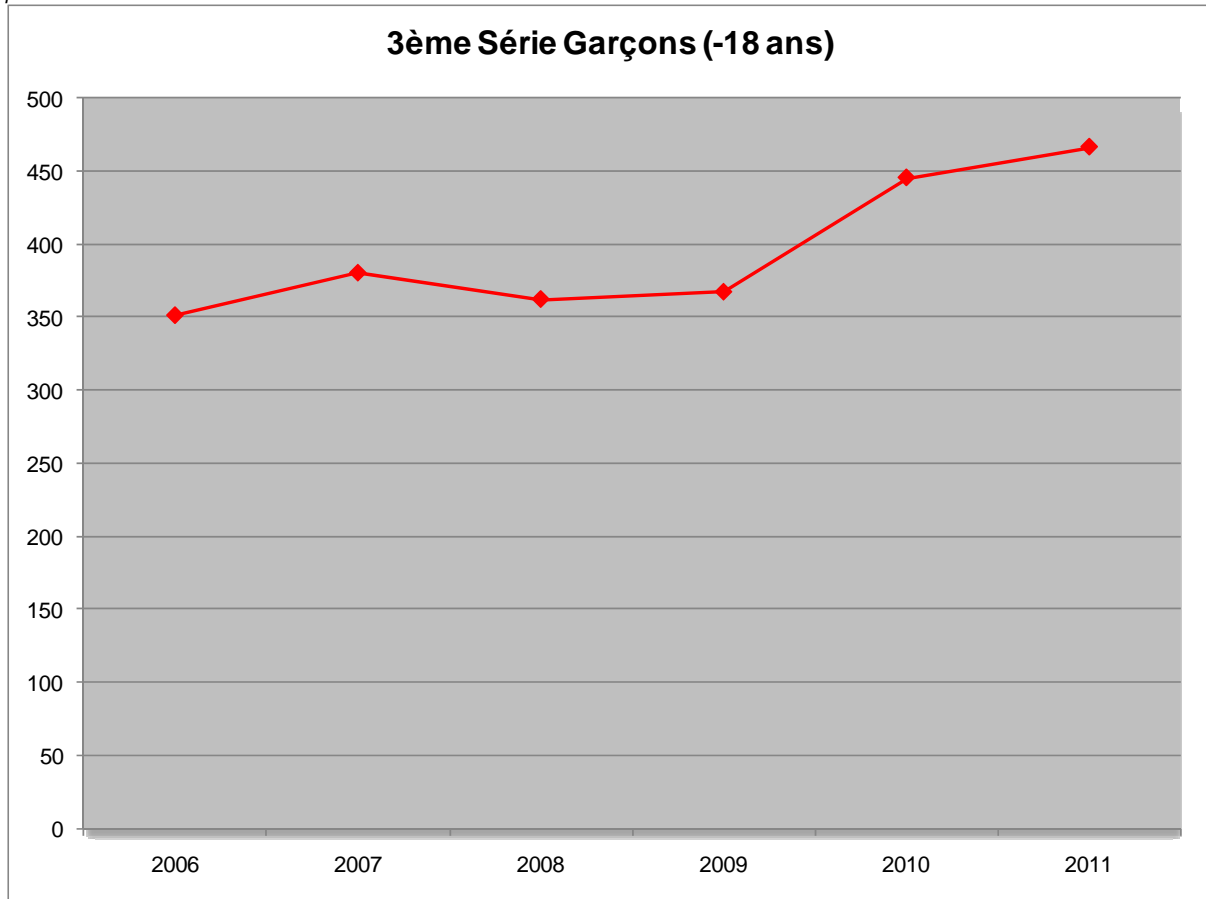
La répartition des classés à l'issue de la saison pour la ligue de Paris est la suivante:

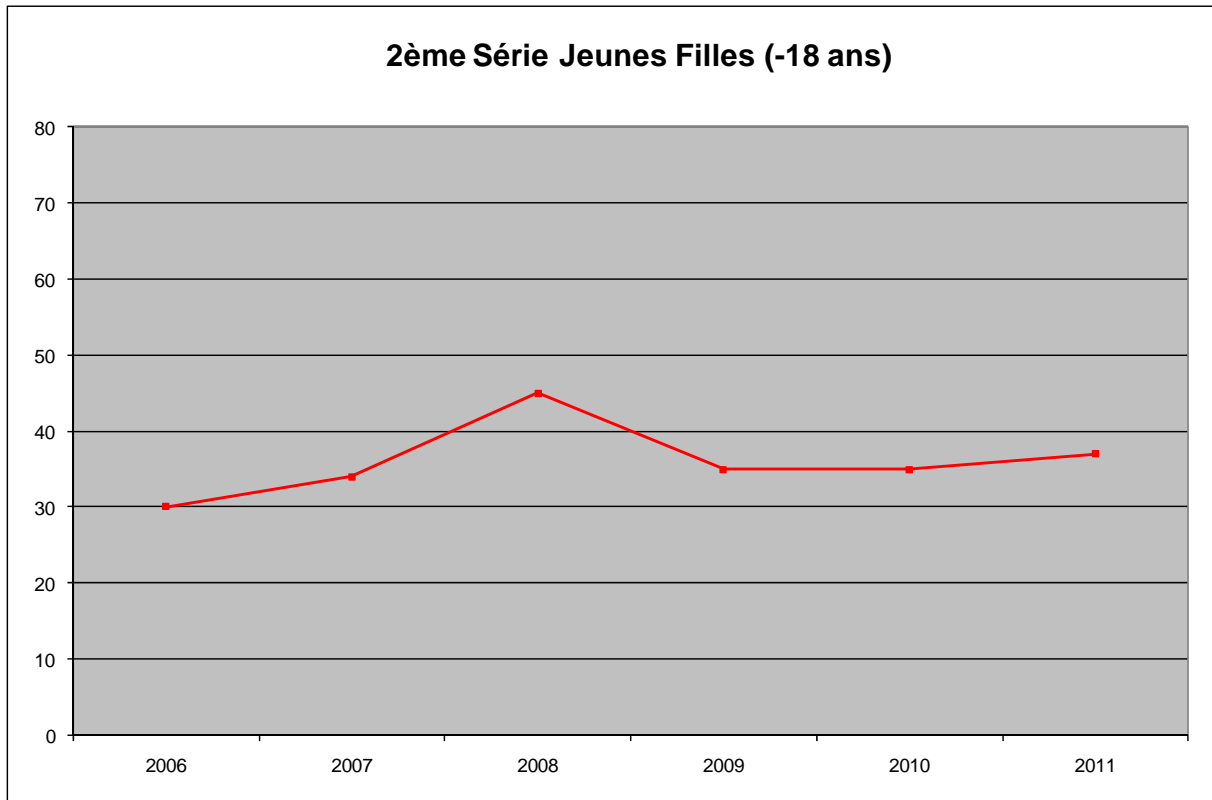
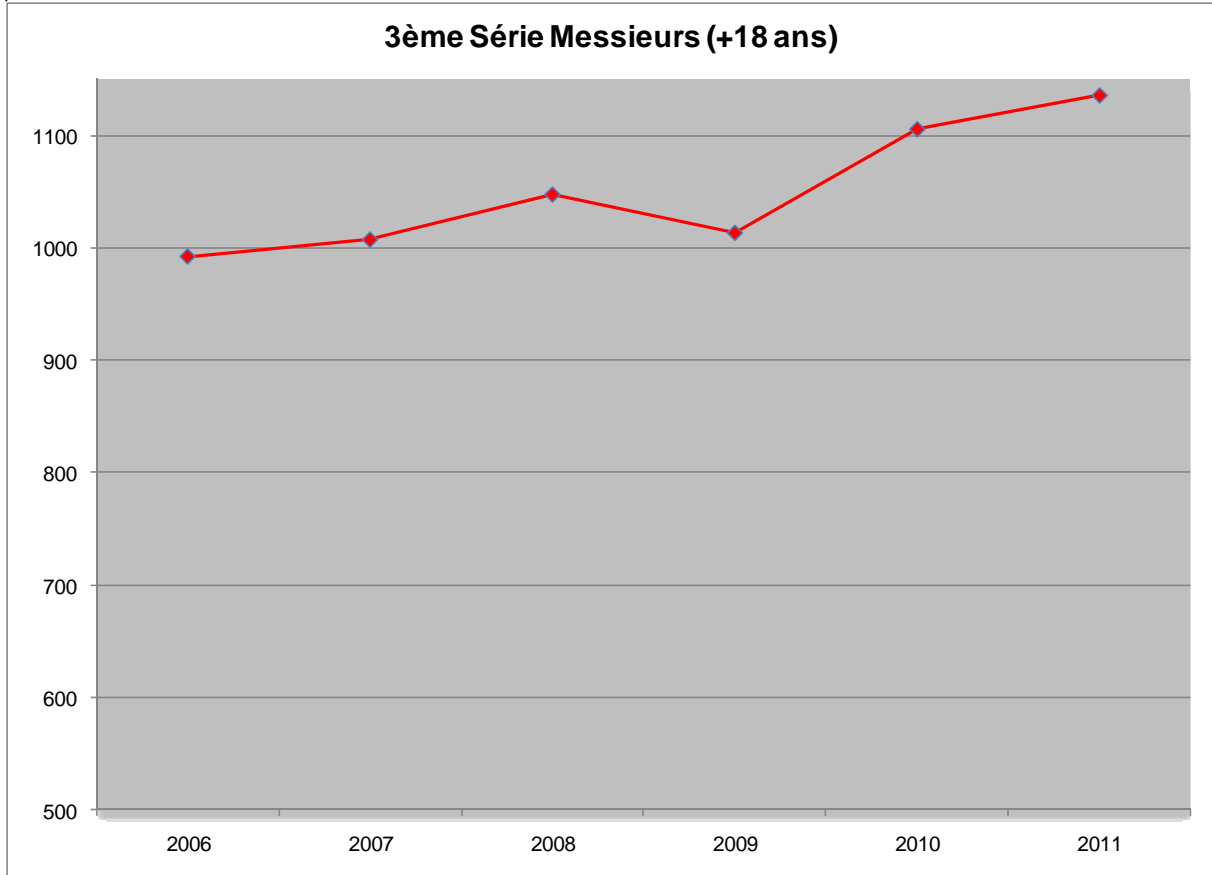
- 1673 joueuses sont classées (-5,2%), dont :
 - 8 en 1^{ère} série,
 - 73 en 2^{ième} série (+2,4%)
 - 434 en 3^{ième} série (-5,4%)
 - 1058 en 4^{ième} série (-6,1%)

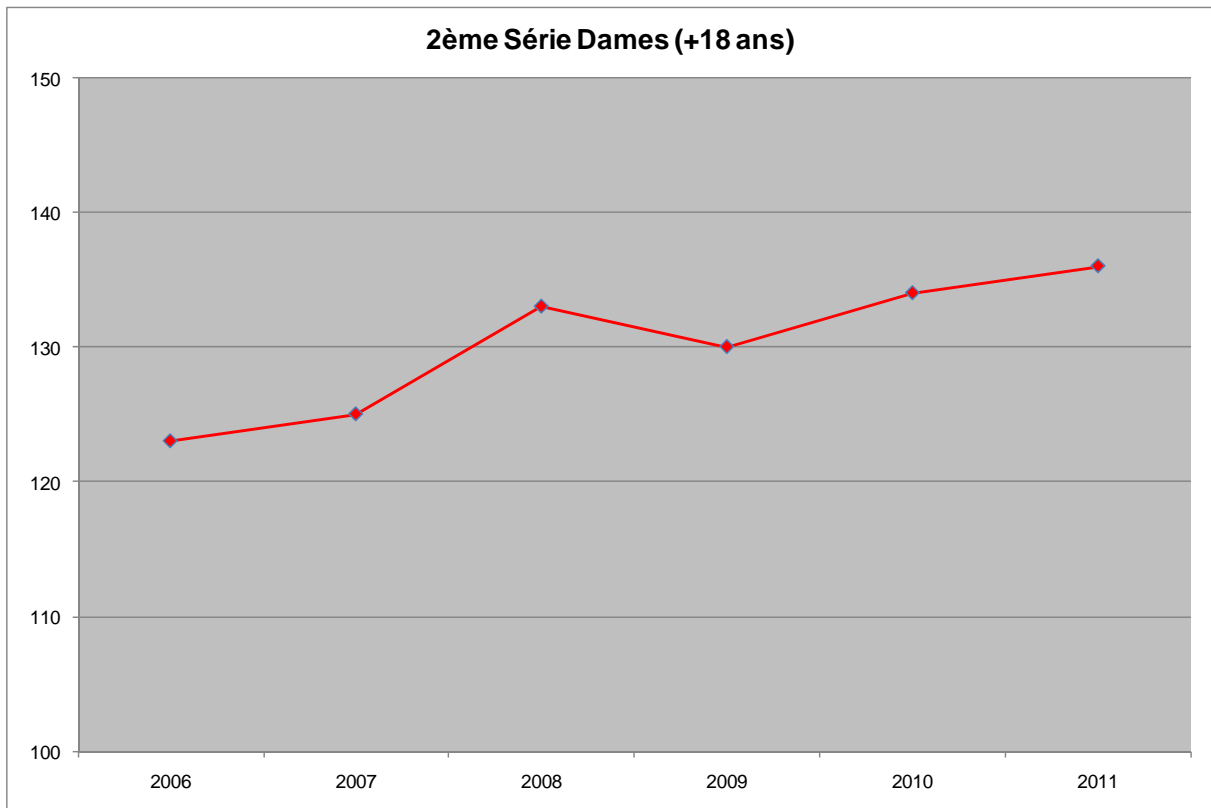
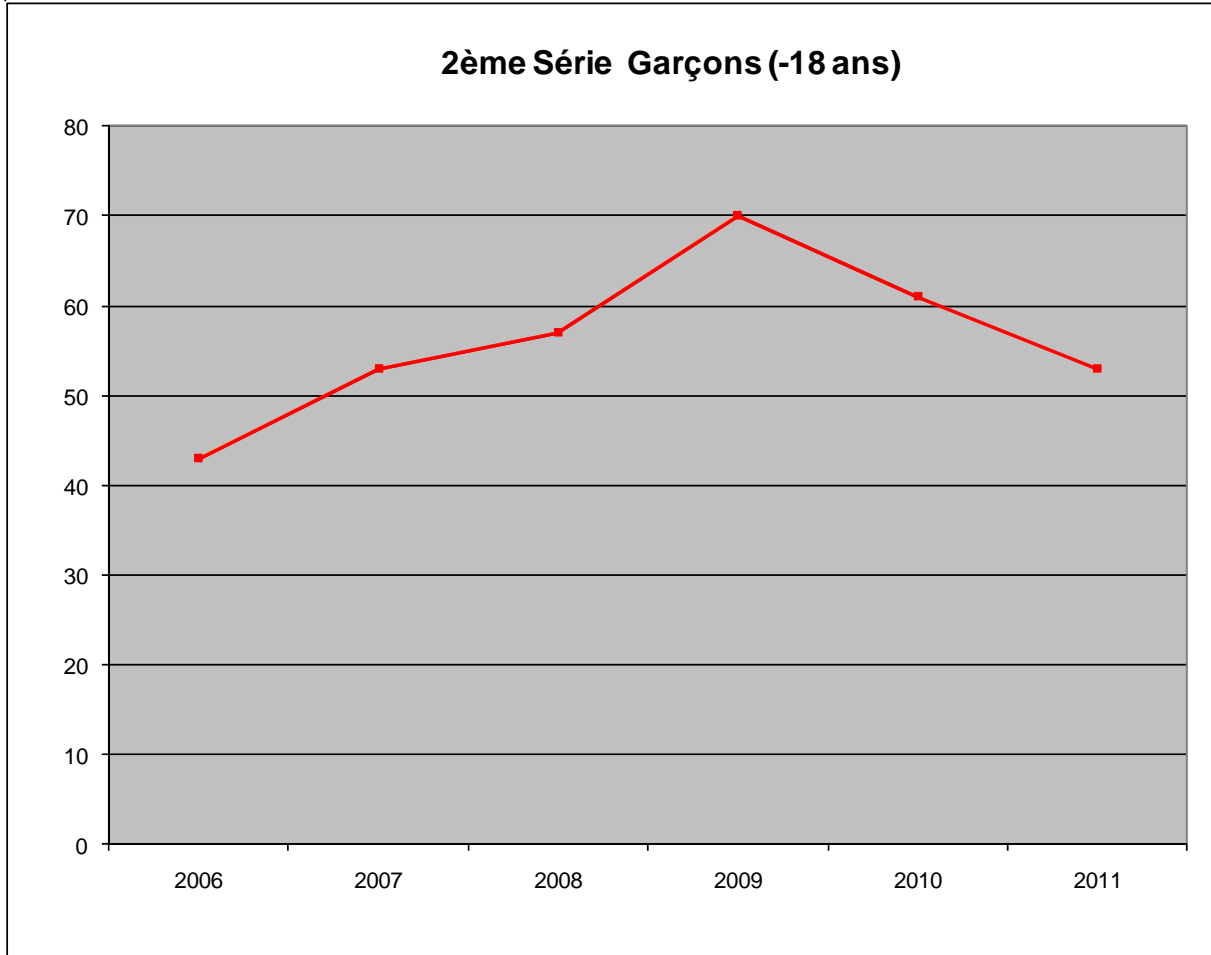
- 6492 joueurs sont classés (+2,1%), dont :
 - 16 en 1^{ère} série,
 - 364 en 2^{ième} série (-2,4%)
 - 1601 en 3^{ième} série (+3,3%)
 - 4511 en 4^{ième} série (+2,0%)

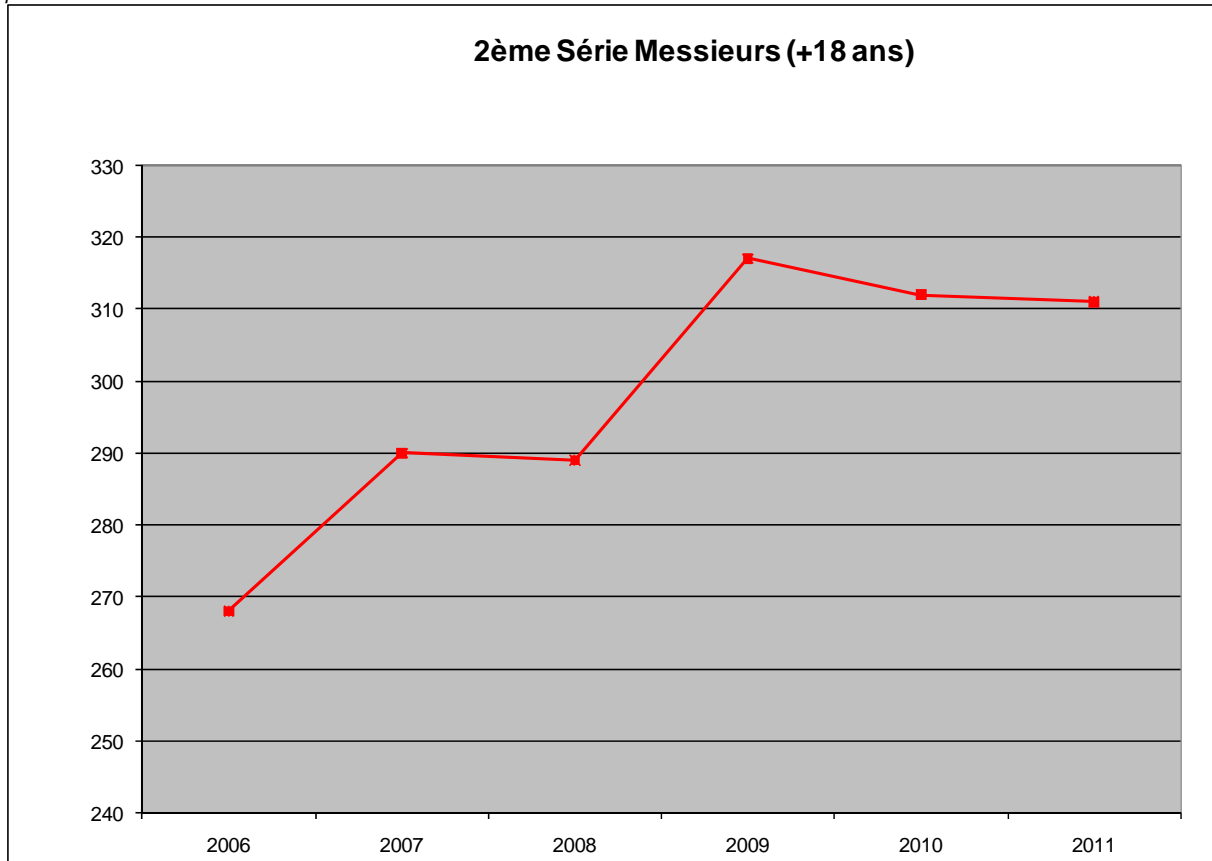
Evolutions des effectifs classés de la Ligue de PARIS sur les 6 dernières saisons











François LECANTE
Président

COMMISSION MEDICALE

1) SUIVI MEDICAL 2010-2011

Tout d'abord, rappelons les dates de ce suivi médical :

- la première, début octobre 2010
- la deuxième, mi-janvier 2011
- et la dernière, fin avril 2011

La première phase s'est déroulée sans encombre et n'a pas fait apparaître de problèmes spécifiques, en dehors de quelques rares cas particuliers, qui ont été pris en charge et résolus, en relation permanente avec l'ensemble de l'équipe technique.

En ce qui concerne les jeunes filles et garçons, non entraînés de ligue, qui sont dans les écoles de tennis de compétition de nos clubs parisiens, la Commission Médicale est à l'origine d'une proposition, qui a d'ailleurs été soumise aux membres du Comité Directeur, lors de sa dernière réunion.

Le constat est le suivant : les jeunes de nos clubs parisiens ont des volumes et des fréquences d'entraînement qui sont au moins équivalents à ceux pratiqués par les entraînés de ligue, et parfois de manière moins structurée.

Ce qui peut par contre soulever une question, c'est que ces jeunes n'ont, dans la grande majorité des cas, aucun suivi médical adapté à leur pratique intensive du tennis (il n'est pas rare de constater que beaucoup de ces jeunes enfants font du sport sept jours sur sept, ce qui est une aberration physiologique pour ces enfants en pleine croissance).

Il en résulte une recrudescence des pathologies plus ou moins lourdes dans ces écoles de tennis de compétition, qui ne semble pas être la meilleure réponse à un objectif d'excellence.

C'est la raison pour laquelle la Commission Médicale souhaiterait que la Ligue de Tennis de Paris organise une campagne de sensibilisation sur ce thème, auprès des clubs parisiens dépositaires d'une école de tennis de compétition.

A suivre...

Quant au suivi psychologique mis en place, il y a maintenant deux ans, il a trouvé son rythme de croisière et semble donner entière satisfaction aussi bien aux enfants qu'à leurs parents.

Rappelons enfin et toujours que le suivi médical ne se conçoit, si on veut qu'il soit efficace, qu'à travers une étroite collaboration entre la Commission Médicale, les différents entraîneurs et les parents.

2) LE SURCLASSEMENT

La Commission Médicale de la Ligue de Paris est toujours en attente des éventuelles nouvelles règles relatives aux modalités de surclassement.

Dans cette période de modifications des règlements sportifs, il ne faut pas pour autant oublier de respecter ceux existants.

3) CERTIFICAT MEDICAL

C'est pour ce faire qu'il ne paraît pas inutile d'insister de nouveau sur les règlements sportifs se rapportant au certificat médical et aux obligations qui l'accompagnent :

- article 27 :

« La délivrance ou le renouvellement annuel de la licence FFT, pour la pratique du tennis, sont subordonnés à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition. Il doit être rédigé en français.»

- article 28 :

« La participation à une compétition officielle est subordonnée à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en compétition (C.M.N.C.P.T.C.).

Il doit être rédigé en français.

Le licencié devra présenter ce certificat ou sa copie au juge-arbitre de l'épreuve à laquelle il participe. »

- article 29 :

« Ce certificat est valable pendant un an à dater du jour où il a été délivré. »

3) CONCLUSION

Nous sommes déjà à « mi-mandat ». Forte de la diversité de sa composition, la Commission Médicale travaille en faisant en sorte d'élargir son champ de vision sur la pratique du tennis à Paris.

Faisons en sorte de poursuivre dans cette voie, pour l'épanouissement sportif et humain de tous nos jeunes, ces deux éléments étant indissociables.

Que l'année 2011, riche en évènements d'importance à venir, soit une année heureuse pour toutes et tous.

Serge DJAMA
Président